

ESPACE CITOYENS

Vos démarches
en ligne !



www.espace-citoyen.net/ville-orgeval

Bienvenue sur l'Espace citoyens d'Orgeval !

Ce nouveau portail de service en ligne est destiné à simplifier vos démarches liées à l'enfance.

Suivez le guide !

CREER VOTRE COMPTE PERSONNEL

Renseigner votre identité, votre adresse et les coordonnées téléphoniques de plus une adresse mail est obligatoire.

Choisir vos identifiants et un mot de passe.

La création de votre compte est obligatoire pour accéder à l'espace enfance.

PORTAIL FAMILLE

Ville d'Orgeval

MON ESPACE PERSO

Identifiant
Mot de passe
J'ai oublié mon mot de passe. Connexion

JE N'AI PAS D'ESPACE

Créer mon espace

BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE CITOYENS

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue sur l'Espace Citoyens, destiné à faciliter vos démarches liées à votre vie quotidienne et citoyenne.

Le service scolaire et périscolaire vous soutiendra dans vos démarches.

Vous pourrez :

- réserver/annuler les prestations des activités périscolaires (accueil du matin, restauration, garderie du soir et éveil/musique, réserver / annuler l'accueil en centre de loisirs des mercredis et pendant les vacances scolaires (selon le calendrier des inscriptions))
- Accéder à votre tableau de bord afin de :
- Consulter l'historique de vos demandes
- Visualiser l'état de traitement de vos demandes
- Créer / modifier un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives
- Uploader et imprimer vos factures et attestations
- Charger en ligne

Nouveaux arrivants à Orgeval :

Prenez dès à présent votre espace personnel :

- Entrez dans la partie "créer votre espace"
- Saisissez vos informations personnelles
- Nos services vous enverrons votre « **Clé Enfance** »

Vous pourrez ensuite compléter votre entourage et inscrire votre enfant sur la commune.

La Ville d'Orgeval

ACTUALITÉS

Carte des points d'intérêt
Vous pourrez retrouver ici les différents points d'intérêt de la Ville d'Orgeval.
Lire la suite

17 DÉCEMBRE 2021

VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS >

Afin de bénéficier de toutes les démarches famille (inscription, réservation, annulation aux activités périscolaires de vos enfants).
N'oubliez pas de saisir votre « Clé Enfance »
Vous pouvez le demander au service scolaire si vous ne le connaissez pas.



Un compte personnel est attribué à chaque utilisateur. Chaque parent a donc son propre compte dès lors qu'il a fourni un mail.

EFFECTUEZ VOS DEMARCHES EN LIGNE

Une fois identifié, vous arriverez sur votre espace citoyen. Vous y trouverez l'ensemble des informations relatives à votre famille et la possibilité d'inscrire vos enfants aux activités périscolaires.

VOTRE COMPTE

Vérifier vos coordonnées, modifier vos identifiants

MON TABLEAU DE BORD

Retrouver l'historique de vos démarches et suivre l'avancée de celles en cours, consulter vos échanges avec les services municipaux, consulter et régler vos factures, retrouver votre espace de stockage, modifier votre adresse, numéro de téléphone ou e-mail...

SIGNALER UNE ABSENCE

Vous pouvez annuler 72h avant mais si votre enfant a été malade, vous pouvez déclarer son absence sur cet onglet

MES RESERVATIONS

Vous pouvez retrouver toutes vos inscriptions, restauration scolaire, périscolaire matin et soir, mercredis vacances. Vous pourrez les inscrire, modifier ou annuler

INFORMATION SANTE

Cet onglet est à remplir en même temps que le dossier administratif. Cela permet d'ajouter une habitude alimentaire (sans porc, sans viande...)

DOSSIER ADMINISTRATIF

Vous devez remplir cet onglet afin d'accéder aux inscriptions des mercredis et vacances scolaire

RETROUVEZ TOUS LES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE

En cliquant sur l'un de vos enfants, vous pourrez accéder à l'agenda des activités qu'il fréquente



Je suis un nouvel arrivant, je souhaite inscrire mon enfant à l'école, comment faire ?

Je crée mon espace, je renseigne tous les champs obligatoires et je valide ma demande.
Je me connecte et je clique sur « Entourage », j'ajoute tous les membres de ma famille y compris les personnes habilitées à venir chercher mon enfant.

Une fois ma demande envoyée, celle-ci sera traitée par le service scolaire.
Un mail vous sera envoyé dès que votre demande a été traitée positivement.

Vous pourrez vous reconnecter et cliquer sur « Inscription scolaire ».

Comment inscrire mon enfant aux activités Mercredi ou Vacances ?

1- Se connecter à l'espace citoyen

2- Mettre à jour le dossier administratif

Ce dossier est à mettre à jour lors de votre 1^{ère} connexion puis une fois par an pour chaque enfant.
Une fois rempli, vous aurez accès aux formulaires d'inscription des Mercredis et Vacances.
Dès que votre demande sera acceptée par le service scolaire, vous pourrez vous rendre à l'étape 4.

3- Renseigner « Informations santé »

Ce dossier est un suivi sur les habitudes alimentaires de votre enfant, les éventuels soucis de santé à mentionner.

Il est important de le mettre à jour régulièrement.

4- Faire votre demande d'inscription pour les Mercredis et Vacances

Si vous avez rempli le dossier administratif, vous devrez remplir le formulaire pour pouvoir inscrire votre enfant au centre de loisirs.

Il faut renouveler votre demande une fois par an. Une fois acceptée, vous pourrez inscrire votre enfant.

Comment savoir quand sera disponible ma facture ?

Vous serez averti par mail, vous aurez 20 jours pour régler votre facture en ligne.
Passer ce délai, il faudra vous rendre au service scolaire afin de régler votre facture.

A quoi sert l'onglet « Mes docs perso » ?

Cet espace vous sert à stocker vos pièces justificatives, c'est un accès qui vous est réservé exclusivement.

Votre espace de stockage peut contenir jusqu'à 10 pièces.

A quoi sert l'onglet « Simulation de tarifs » ?

Si votre situation financière évolue, vous pouvez faire une simulation afin de calculer un éventuel changement de Quotient Familial.

Cela est également valable pour les changements de situation familiale.

Comment inscrire mon enfant à la restauration scolaire et/ou Périscolaire matin et soir ?

1- Aller sur « MES INSCRIPTIONS »

2- Sélectionner la prestation RESTAURATION SCOLAIRE / PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR

Une ligne est prévue pour chaque enfant

MA FAMILLE

Dossier Administratif Inscription scolaire Mes réservations Mercredi Vacances Restauration Adulte Informations santé Signaler une absence Simulation des tarifs

MODIFIER LES RÉSERVATIONS

Naël Restauration Scolaire Restauration Louis Pasteur du 02/09/2021 au 07/07/2022

3- Cliquer sur « COMMENCER »

LA DÉMARCHE



modalité d'annulation pour un repas : 72h avant

ANNULER LA DÉMARCHE

COMMENCER >

4- Inscrire mon enfant à l'activité RESTAURATION SCOLAIRE / PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR

Vous pouvez inscrire votre enfant ponctuellement ou sur une période choisie (à l'année)

Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur une période de l'année.

Cliquer sur « APPLIQUER UNE PERIODICITE ».

ANNULER LA DÉMARCHE

ALLER À L'ÉTAPE 2 >

Naël - Restauration Scolaire - du 02/09/2021 au 07/07/2022 - Restauration Louis Pasteur - Restaurant élémentaire

Semaine Mois

Réervations du 02/09/2021 au 07/07/2022

Janvier 2022

Appliquer une périodicité

Modifications apportées ici Réservations antérieures en attente d'instruction

Tout cocher / Tout décocher

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
52	27/12	28/12	29/12	30/12	31/12	01/01	02/01
1	03/01 Repas <input type="checkbox"/>	04/01 Repas <input type="checkbox"/>	05/01	06/01 Repas <input type="checkbox"/>	07/01 Repas <input type="checkbox"/>	08/01	09/01
2	10/01 Repas <input type="checkbox"/>	11/01 Repas <input type="checkbox"/>	12/01	13/01 Repas <input type="checkbox"/>	14/01 Repas <input type="checkbox"/>	15/01	16/01
3	17/01 Repas <input type="checkbox"/>	18/01 Repas <input type="checkbox"/>	19/01	20/01 Repas <input type="checkbox"/>	21/01 Repas <input type="checkbox"/>	22/01	23/01
4	24/01 Repas <input type="checkbox"/>	25/01 Repas <input type="checkbox"/>	26/01	27/01 Repas <input type="checkbox"/>	28/01 Repas <input type="checkbox"/>	29/01	30/01

5- Appliquer la périodicité

Sélectionner les dates souhaitées et cliquer sur « SUIVANT »

APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ

1- DÉFINIR LA PÉRIODE



SUR QUELLE PÉRIODE SOUHAITEZ-VOUS MODIFIER VOS RÉSERVATIONS ?

DATE DÉBUT	Mardi 21 Décembre 2021	DATE FIN	Jeudi 7 Juillet 2022										
DÉCEMBRE 2021		JUILLET 2022											
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
		1	2	3	4	5					1	2	3
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6		8	9	10
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
20		22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
27	28	29	30	31			25	26	27	28	29	30	31

ANNULER

SUIVANT

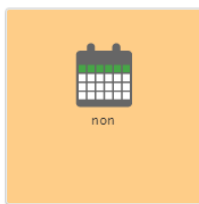
Non : vos inscriptions seront effectives sur toutes les semaines
Sur deux semaines : vos inscriptions seront une semaine sur deux
Sur trois semaines : vos inscriptions seront une semaine sur trois

APPLIQUER UNE PÉRIODICITÉ

2- DÉFINIR LE CYCLE



LE RYTHME DE VOS RÉSERVATIONS EST-IL DIFFÉRENT CHAQUE SEMAINE ?



ANNULER

SUIVANT

Sélectionner les jours souhaités d'inscriptions et cliquer sur « appliquer la périodicité »



DÉFINISSEZ VOS NOUVELLES RÉSERVATIONS POUR LES JOURS SUIVANTS :

Les anciennes réservations seront effacées.

SEM	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	Repas <input type="checkbox"/>	Repas <input type="checkbox"/>		Repas <input type="checkbox"/>	Repas <input type="checkbox"/>		

Tout cocher / Tout décocher

ANNULER

PRÉCÉDENT

APPLIQUER LA PÉRIODICITÉ

Les +

- Démarches simplifiées
- Accès 7j/7 et 24h/24
- Espace privé et sécurisé
- Suivi des demandes en temps réel
- Espace de stockage des justificatifs
- Paiement en ligne

BESOIN D'AIDE ?

CONTACTEZ LE SERVICE SCOLAIRE
Mairie d'Orgeval – 123 rue du Docteur Maurer
tel : 01 39 22 35 79
servicescolaire@mairie-orgeval.fr

Le lundi, mercredi et samedi de 8h30 à 12h30
Le mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30